

Nombre de membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	26

Date de la convocation :
5 juillet 2023

Date d'affichage :
5 juillet 2023

Objet
N°23.07.11.02-031
Admissions en non-valeur

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 juillet à 19 heures et 30 minutes,

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme Frédérique CHARPENEL (Maire),

Présents : MMES et M. Frédérique CHARPENEL, Alain CAUNEGRE, Serge VIAROUGE, Isabelle MAINPIN, Patrick BEDAT, Corinne MANCICIDOR, Sébastien FAISSOLLE, Michel CASTETS, Aurélie BERNEDE, Jean BOUHAIN, Sandra TOLLIS, Florence CATUS, Delphine ALLEGRE, Marion GUILLAUD, Jihane THELU, Pascal SCHWINDOWSKY, Rose-Marie BEGUERIE, Michel LABOILLE-MORESMAU, Hélène GUIRLE, Olivier PEANNE, Florian DEYGAS, Sébastien TEULE.

Absents : MMES et M. Isabelle LABEYRIE, Elisabeth DA SILVA, Michel DESTENAVE, Dominique PERRON, Aurélie SOUBESE, Elodie MONTERO, Philippe SAINT-MARTIN.

Procurations : Mme Isabelle LABEYRIE donne procuration à Mme Frédérique CHARPENEL – Mme Elisabeth DA SILVA donne procuration à Mme Corinne MANCICIDOR – M. Michel DESTENAVE donne procuration à M. Jean BOUHAIN – Mme Elodie MONTERO donne procuration à M. Florian DEYGAS.

Secrétaire de séance : Mme Marion GUILLAUD

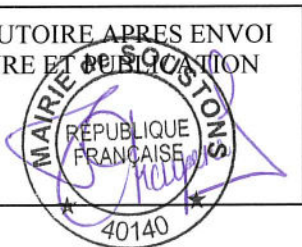
Monsieur le Trésorier Municipal nous a fait savoir qu'il n'a pu recouvrer, malgré diverses démarches administratives, certaines sommes pour les années 2020 et 2021 concernant le budget de la COMMUNE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de constater l'irrecouvrabilité de la somme de 1093.24 € en créances admises en non-valeur,
- de décider leur admission en non-valeur, les crédits étant inscrits au budget au Compte 6541 - Chapitre 65 – Autres charges de gestion courantes.

ACTE RENDU EXECUTOIRE APRES ENVOI
EN SOUS PREFECTURE ET PUBLICATION
LE 18/07/23

Madame Le Maire,



Soustons, le 12 juillet 2023

Madame Le Maire,

Frédérique CHARPENEL

